

Liberté Égalité Fraternité

COVID-19

ÉLÈVES: LES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 14 JANVIER 2022

ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS

AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE

• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5° jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures

- Isolement de 7 jours dans le cas contraire
- CONTACT À RISQUE

POSITIF

- Pas d'isolement
- Autotest immédiat
- Autotest à J+2*, J+4*

SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE

- **Isolement de 7 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 7° jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 10 jours dans le cas contraire
- Isolement de 7 jours
- Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

ÉLÈVES DE MOINS DE 12 ANS

QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL

POSITIF

- **Isolement de 5 jours** si le test antigénique ou PCR réalisé le 5° jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures
- Isolement de 7 jours dans le cas contraire



L'élève pourra rester en classe :

- Si l'autotest fait immédiatement est négatif
- Et si les autotests réalisés à J+2* et J+4* sont négatifs
- *J = Réalisation du premier autotest

